



0909537601

DATE DEPOT : 2009-11-06

NUMERO DE DEPOT : 95376

N° GESTION : 1977B00693

N° SIREN : 309214930

DENOMINATION : FRANCK ANNA

ADRESSE : 71 RUE D ABOUKIR 75002 PARIS

DATE D'ACTE : 2009/09/01

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATURE D'ACTE : NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

77B 693

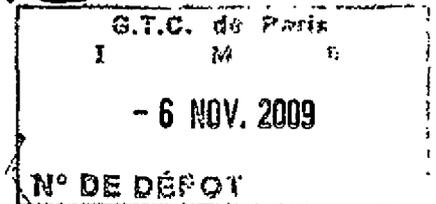
FRANCK ANNA
Société Anonyme au capital de 78.200 euros
Siège Social : 71, rue d'Aboukir 75002 PARIS
309 214 930 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 01 SEPTEMBRE 2009**

PM 01/09/09 NZ

95076

L'an deux mille neuf,
Le 1^{er} septembre,



Les administrateurs de la société FRANCK ANNA se sont réunis en Conseil d'Administration, au siège social de la société.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents ou représentés:

Monsieur Franck ZEITOUN, Président Directeur Général
Mademoiselle Annabel ZEITOUN, Administrateur
Monsieur Gilbert ZEITOUN, Administrateur

~~Assiste également à la réunion, Madame Maguy ZEITOUN.~~

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Franck ZEITOUN préside la séance.

Le président donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

~~Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :~~

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Madame Maguy ZEITOUN aux fonctions de Directeur Général Délégué,
- Questions diverses,
- Pouvoirs.

GZ FL

Le Président demande au Conseil de se prononcer sur la nomination de Madame Maguy ZEITOUN en qualité de Directeur Général Délégué.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de Directeur Général Délégué, Madame Maguy ZEITOUN demeurant 184 avenue Victor Hugo – 75016 PARIS, née le 12 juillet 1948 à Nabeul (Tunisie), de nationalité Française, et ce pour une durée qui ne pourra excéder celle du mandat du Président Directeur Général.

En sa qualité de Directeur Général Délégué, Madame Maguy ZEITOUN exercera les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et les statuts.

Madame Maguy ZEITOUN déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et déclare ne tomber sous le coup d'aucune interdiction ou d'aucune incompatibilité légale relative à l'exercice dudit mandat.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

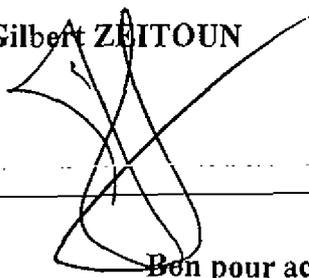
---000---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Un Administrateur

Gilbert ZEITOUN



Le Président

Franck ZEITOUN



Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué

Maguy ZEITOUN



FZ